

Monsieur le Directeur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA, chers collègues,

Comment ne pas introduire notre déclaration sans évoquer la situation géopolitique au Moyen-Orient qui nous préoccupe tous grandement ? Nous tenons à affirmer et renouveler notre soutien total aux peuples iranien, libanais, israélien et des pays du golfe, victimes de ce conflit. Nous nous engageons aux côtés de celles et ceux qui luttent, au prix de leur vie, pour en finir avec la République islamique, pour la justice sociale, l'égalité et la liberté.

Nous sommes également très inquiets des conséquences de cette crise sur la politique budgétaire de notre pays, déjà peu réjouissante. A l'heure où les dirigeants politiques français s'engagent vers une économie de défense, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris estime que l'Education Nationale devrait anticiper, entre autres, les coûts de formation des futurs professionnels destinés à intégrer les industries de défense nationales et européennes. C'est pourquoi, nous redoutons la poursuite de la politique actuelle du rabot, alors qu'il faudrait, au contraire, redonner des marges, pour améliorer les conditions de travail, d'apprentissage, et relever les défis environnementaux, socio-économiques, et malheureusement, militaires, de demain. Cela nous semble p o u r t a n t essentiel pour maintenir l'attractivité, la revalorisation des agents dans tous nos métiers et anticiper les enjeux du monde de demain.

Nous avons appris, à la fin des vacances, que les établissements ont enfin reçu la dotation pour la part collective du Pass culture de janvier à juin. Malheureusement, les crédits débloqués sont, comme nous le redoutions, très inférieurs à ceux de l'an dernier. Cette politique de restrictions budgétaires met en péril des actions éducatives primordiales pour les élèves, alors qu'à Paris la richesse de l'offre culturelle devrait favoriser des partenariats propices à l'enrichissement des enseignements, surtout pour les publics les plus défavorisés. L'arrivée tardive de cette dotation ne permet pas la mise en place de projets tout au long de l'année et favorise les actions au coup par coup. Cela crée inévitablement des tensions dans les équipes pédagogiques, engendre du stress chez les enseignants contraints de renoncer à leurs projets et oblige les personnels de direction à procéder à des arbitrages souvent difficiles.

Pour en terminer avec les questions d'ordre général et parce que notre CSA se tient entre le 8 mars (journée internationale pour les droits des femmes) et le premier tour des élections municipales, il nous semble important de rappeler qu'à la CFDT, nous défendons depuis toujours les valeurs d'égalité, de solidarité, d'émancipation et d'autonomie, luttons contre toutes les formes de discriminations et de violences sexistes et sexuelles. Notre vote aura une importance capitale pour la défense de ces valeurs fondamentales, car l'arrivée d'équipes municipales d'extrême-droite mettrait en péril les avancées obtenues, lorsqu'elles dépendent de politiques municipales.

Comment par exemple les droits des femmes à vivre libres de toute violence et discrimination, à vivre avec le meilleur état de santé physique et mentale, à bénéficier d'une égalité salariale, sont-ils appréhendés par les candidates et candidats aux élections ? Il est intéressant de se poser la question.

À la CFDT, nous voulons vivre dans une société démocratique, où l'égalité de droits entre les femmes et les hommes est une réalité, où femmes et hommes, libres, trouvent leur place et où leurs droits sont respectés, sans que les uns veuillent dominer ou décider à la place des autres.

Il peut être utile de rappeler que, dans nos champs professionnels aussi, les situations de violences ou de discriminations au travail sont encore trop souvent mal ou insuffisamment traitées.

Plus que jamais, notre action syndicale porte sur l'efficacité des dispositifs de signalement que toute victime peut saisir, que ce soit au travail ou dans sa vie personnelle. La CFDT réclame une information continue sur ce sujet dans les communications aux agents, afin notamment que les victimes de VSST ne soient pas exposées à un parcours du combattant pour faire valoir leurs droits.

Plus que jamais, il y a nécessité à éduquer les enfants et les jeunes, filles et garçons, à la construction de relations humaines saines et à l'égalité des sexes, pour construire une société plus juste. Le chemin est encore long, mais la persévérance des femmes et des hommes qui font l'École est à saluer. Qu'en serait-il dans les communes où l'extrême droite remporterait les élections ?

Inégalités salariales, charge mentale, problèmes de santé spécifiques, grossesses, ménopause, la CFDT demande que toutes ces questions soient enfin prises en compte dans l'organisation du travail. Or, les partis d'extrême droite discriminent les femmes avec leur approche sécuritaire et raciste. Leurs représentants votent contre des mesures en faveur de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les violences faites aux femmes, contre des mesures qui pourraient favoriser leur pouvoir d'achat, ou une meilleure prise en charge de leur santé au travail et dans leur vie personnelle. Pour la CFDT, les partis d'extrême-droite avancent masqués et menacent gravement les droits des femmes. Nous continuerons, de toutes nos forces, à les combattre, et ce dès dimanche prochain, dans les urnes.

Nous poursuivons en abordant les sujets à l'ordre du jour de notre CSA. Tout d'abord, commençons par les lignes de gestion académique relatives à la mobilité, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris regrette, comme les années précédentes, que le manque d'attractivité au concours, surtout dans le premier degré, entraîne une quasi-suppression des mutations interacadémiques et un mouvement intra complètement gelé.

Dans le second degré, concernant le mouvement intra académique, nous réitérons notre demande de communication des barres par discipline et arrondissement. Nos collègues continuent d'élaborer leurs vœux à l'aveugle et peuvent difficilement se projeter dans leur vie professionnelle et personnelle. De plus, la suppression de postes prévue à la prochaine rentrée va renforcer les frustrations, avec la dégradation concomitante des conditions de travail de nombreux collègues, qui devront intervenir dans plusieurs établissements, sans parler de la multiplication du nombre de personnels affectés en zones de remplacement et de leurs difficultés pour trouver un poste pérenne à Paris. Nous renouvelons notre demande d'une programmation pluri annuelle des fermetures de postes face à la baisse démographique à Paris.

Comme notre académie devient de moins en moins attractive dans plusieurs disciplines très déficitaires, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris souhaite que des concours réservés aux contractuels exerçant sur notre académie soient mis en place avec un nombre de postes significatif pour faciliter leur intégration.

Enfin, sur la question de la mobilité, nous voulons alerter, cette année encore, sur la non-prise en compte dans les barèmes, des demandes de mutations liées à l'accompagnement de parents éloignés, souffrant de problèmes de santé. Il devient urgent que les règles évoluent, pour faciliter la vie des « aidants », et nous demandons que les responsables académiques relaient cette revendication au niveau national, car de plus

en plus de personnels en fin de carrière sont concernés par le sujet et nous font remonter leurs inquiétudes.

Concernant les lignes directrices de gestion académique relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris réitère sa demande de mise en place d'une procédure de recours pour les avis à la classe exceptionnelle, ainsi que la communication du barème du dernier promu, pour davantage de transparence. Nous continuons à considérer que les nouvelles modalités d'accès laissent trop de place à l'arbitraire et qu'elles ne manquent pas de créer des doutes et des déceptions, facteurs de démotivation chez les collègues.

En ce qui concerne les berceaux de stagiaires, nous rappellerons, mais vous le savez toutes et tous ici, qu'enseigner est un métier qui s'apprend, dans les meilleures conditions possibles, en étant accompagné et entouré, dans le cadre d'une formation universitaire de qualité. Nous y sommes très attachés, pour éviter la baisse d'attractivité que subissent nos métiers, les démissions de plus en plus nombreuses de jeunes collègues désillusionnés ou dégoûtés, et le recours croissant à des personnels moins formés voire pas formés du tout, avec des conséquences parfois désastreuses et une précarisation des personnels.

Nous terminerons cette déclaration en évoquant la DHG des SEGPA de l'académie de Paris qui fait apparaître la suppression de moyens sur les heures d'ateliers professionnels. La pratique des ateliers des différents champs professionnels en SEGPA constitue un pilier fondamental de l'orientation des élèves en grande difficulté scolaire. La suppression d'un des deux ateliers soit en 4e soit en 3e pénalise fortement les élèves, contribue à précariser les postes des enseignants PLP, souvent contractuels. Le retrait de ces moyens se fait sans bruit, car ce ne sont pas les parents des élèves de SEGPA qui ont la possibilité de dénoncer la réduction des moyens. Les ajustements de la DHG ont été faits à un ou deux élèves près sur les groupes concernés, est-il vraiment nécessaire d'en arriver là ? D'autant que ces groupes ne pourront plus accueillir un seul nouvel élément dans l'année, ce qui va contribuer à restreindre la mobilité des élèves en cas de déménagement ou conseil de discipline.

La CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris vous remercie pour votre écoute et pour l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à ses remarques et revendications.

